

La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine.	10 fr.	6 fr.
France et Algérie.	12 »	7 »
Etranger.	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — Rues d'Italie et Hannon, 2 — TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echo 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Fait divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4^e page, 0,40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

L'Interview de M. Jacques BAHAR

A Bâtons rompus (1)

Déambulant l'autre jour sur l'avenue de la Marine, j'aperçois M. Jacques Bahar sortant d'un pas alerte de la Résidence.

Tiens ! tiens ! me dis-je, déjà apprivoisé, l'apôtre de l'indépendance et du droit, l'incorruptible en dehors ? La Voix est-elle devenue mélodieuse et mielleuse, de claironnante qu'elle était ?

Intrigué, je l'abordai, mi-sincère, mi-ironique. Je le félicitai de son nouvel avatar plus en harmonie avec nos mœurs tunisiennes, inimaginables, comme on le sait, sans diplomatie.

Mais lui, d'une rondeur toute marseillaise, s'arrêta court : M'acheter ? il leur faudrait être très riches et très bêtes. Je revienrais meilleur marché à faire assassiner.

— Mais alors ?

— Alors ? quoi de plus banal ? Je suis allé exposer à M. le Baron d'Anhouard que le cautionnement de La Voix de France peut et doit être restitué tout de suite à ma belle-sœur qui en est propriétaire.

— Vous ne réparez donc plus ?

— J'en dis pas cela, loin de là, — sans quoi mes souscripteurs en seraient déjà informés. De toutes façons, j'ai intérêt à prendre date et à avoir mes coudées franches. Possible qu'ayant récupéré le cautionnement le matin je le redéposai le soir même. Il s'agit du principe.

— Oh ! un principe touchant le cautionnement, interrompis-je, c'est du pain blanc pour

La Petite Tunisie

— Je sais bien, et le fait de lutter pour un principe aboutit toujours bien des erreurs. Je ne parle pas bien entendu des taquineries dont vous m'avez harcelé depuis quelques mois. Les piqûres de presse sont blessures de la lance d'Achille. D'ailleurs je suis mal placé pour jeter la pierre à mon prochain.

— Pourtant c'est bien vous qui avez envoyé

M. Candas

en correctionnelle ?

— Fumisterie ! Dites plutôt que je lui avais envoyé une assignation Et encore ! était-ce faute de journal. Mais le fait d'assigner à l'audience la plus reculée et là encore, de demander un renvoi et puis de réclamer cinquante mille francs à un journaliste ! — je me suis tenu à quatre pour ne pas lui demander un million, cela ne pouvait tromper un professionnel. Du reste, deux jours après l'avoir assigné, je disais à M. Dasconaguerre que ce n'était que du battage. Ne saisissez-vous pas que ce serait s'interdire à soi-même le droit aux écarts de plume, dans ces polémiques fiévreuses, au jour le jour, où la hâte de produire rédige plus que la passion ?

— Ah ! oui, parlons-en, vous ne vous en êtes pas privé de ce droit envers

M. Bouhageb

M. Bouhageb ? C'était vif, mais il n'y avait ni injure ni diffamation. Ce que le tribunal en avait retenu — et encore par défaut — ne s'appliquait pas à lui. Quant à la prétendue insinuation qu'il avait fait le faux, ce que je n'ai ni dit ni voulu dire — il eut dû être le dernier à s'en offusquer puisque cela lui a fait reconnaître naïvement que c'était un faux, avec

cette seule différence qu'il n'en était pas l'auteur.

— Qu'est devenue cette affaire ?

— M^r Delmas a spontanément fait prononcer un jugement d'annulation de l'assignation pour vice de formes *Much ado about nothing*. Beaucoup de bruit pour rien, comme dit Shakespeare. Ces polémiques de presse me rappellent le ministre anglais qu'un député, en plein parlement, abreuva d'invectives les plus enragées et d'épithètes les plus fangeuses. Le ministre pâle de colère, se lève et apostrophant l'orateur lui dit : Est-ce de l'homme privé ou de l'homme public que vous entendez parler ? — C'est de celui-ci, répond l'insulteur, car l'homme privé a toute ma considération. — Dans ce cas, fait le ministre, c'est moi qui vous demande pardon de mon interruption. Et il se rassied.

— L'anecdote aurait été bonne à connaître du temps où

M. Millet

faisait condamner M. Lacroix pour avoir écrit *serrons les coudes et montrons à l'assaut de la Résidence* !

— Ah ! oui. Eh, bien ! son avocat n'aurait eu qu'à faire citer comme témoin à décharge le colonel des zouaves et lui faire demander si dans les fastes de son arme, si illustre, il était arrivé une seule fois aux zouaves de monter à l'assaut d'une position ou d'une forteresse, *en se servant les coudes* ? Un assaut étant impraticable dans ces conditions, l'innocuité de la métaphore était évidente. Et comme la provocation au crime est indivisible le crime d'une exécution impossible, l'accusation tombait forcément sous le ridicule et M. Millet ne s'en fut pas relevé.

C'est que, voyez vous, on n'est pas rompu encore ici à

La philosophie de la polémique

Plus les termes sont violents, moins ils portent. Et moins ils portent plus désarmées en sont les haines, partant, plus les hommes sont contraints de se rapprocher. C'est l'immunisation par l'abus des venins. Tenez, venez donc jusqu'à mon bureau, je vais vous en montrer un échantillon des plus *Régence* — c'est le cas de le dire, puisque cela émane de M. Pichon dont l'exquis entretient et l'habitude des cours eussent rendu des points à M. de Coislin lui-même (2) :

— Vous disiez donc à propos du

Cautionnement

qu'on n'avait pas le droit de vous le retenir ?

— Non ! pas une seconde après la disparition du journal !

— Tiens, c'est cocasse ! Et les cinq mois de rétention ?

— Abus d'interprétation. Je l'ai dit et prouvé à M. d'Anhouard et à M. Dejanne, receveur des finances. Ils n'ont qu'un argument : *Faites nous un procès*.

— Le ferez vous ?

— C'est à voir, je n'ai pas d'opinion arrêtée.

Chemin faisant, nous nous dirigeons vers la rue d'Italie. Tiens lui dis-je, voulez vous voir M. Lacroix ?

— Pourquoi pas ? fit-il. On nous a fort éreintés l'un auprès de l'autre, de là l'aversion mutuelle à entrer en relations. Ah ! comme l'expérience trompe peu ! les réputations sont toutes surfaîtes — les mauvaises comme les bonnes. Il n'y a pas trois jours un ami commun voulait nous aboucher.

Du reste, je ne sais que depuis hier qu'il est un peu dur d'oreille. C'est donc forcément un honnête homme, puisque toutes les vilénies sociales se font à voix basse.

A La Petite Tunisie on se rencontra cordialement. On parla de journalisme bien entendu, et aussi de l'odyssée de la Voix.

— Ah ! oui, fit notre Directeur,

La fameuse bibliothèque...

On vous a beaucoup blagué.

— Peuh ! du sublime au ridicule...

Eh bien, sachez qu'un ami intime à moi, très lié avec M. Carneggie, le fameux milliardaire travaillait à obtenir de lui 500.000 francs pour la bibliothèque. J'ai toute une correspondance là-dessus. J'avais mon plan d'acquisition des volumes et un système nouveau pour en obtenir, au bas mot, cent mille gratuitement. J'avais des concours assurés dans tous les pays, car j'ai partout des relations directes ou indirectes.

Le nom eut été *Bibliothèque Carneggie*, avec la statue de ce Mécène dans le patio, je ne m'étais pas embarqué sans biscuit. Qu'avez-vous ? Un journal résiste à tout, sauf au manque d'imprimerie,

— Mais alors que ne tirez vous de là les fonds

Pour reconstituer la Voix

— Mais non ! mais non ! Le capital d'un journal ne peut-être fourni que par ceux ayant un intérêt direct à sa fondation. Que voulez vous que fasse un journal tunisien à un Carneggie ou à tant d'autres, fussent-ils mes amis ? Par contre un journal lancé, ne fut-il encore qu'à son vingtième numéro, est déjà une puissance effective à laquelle tout le monde cherche à s'allier surtout dans un but noble. Or fermement décidé à ne poursuivre que de ceux là, j'étais sûr de réussir. Si vous saviez, les appuis que les quatre numéros m'avaient déjà valus en France.

— Ah ! oui ! Et

La Voix Nationale

De Paris, n'est-ce pas une fille de la vôtre ? Nous avions fait le service à certains conseillers municipaux, nationalistes de notre connaissance et l'un d'eux a montré le journal à M. Dausset qui s'en est inspiré. Comme œil, disposition typographique et littéraire c'est tout le portrait de sa maman. Même le fait de l'avoir envoyé à Tunis, où ce journal ne peut guère intéresser, vous dit l'origine de l'inspiration.

— Et,

Le vin à cent francs l'hecto

Ça a mis le comble à l'hilarité. C'est leur rire qui m'amuse. Sachez que je connais ma vigne par le menu que je manie la pioche et conduis une charrue comme n'importe quel sicilien ainsi que tous les autres outils du métier jusqu'aux dernières façons de la vinification, sans compter tous les travaux de ferme et travaux d'art forge, menuiserie, maçonnerie etc. je dis manuellement. Si l'on a ri, on m'a donc pris pour un novice, ou un imposteur. Novice — je puis prouver séance tenante à toute époque de l'année — aux champs ou à la cave — que je sais mon métier. Et alors, quel besoin d'en imposer ? J'ai plus d'une demi-douzaine d'inventions à moi en viticulture viniculture pratiquées avec succès. Je n'avais qu'à les vulgariser, au lieu de lancer un pétard creux. Ce que j'ai dit est absolument sérieux !

Cela se fera

Parbleu vous n'avez pas songé que j'avais acheté à 100 fr. pour une *bistrouille arabe* invendable à 12 fr. ? Il s'agissait d'un tout autre vin et de cépages inconnus ici Il y en a le placement jusqu'à pas mal de millions, de francs. Mon projet est la combi-

naison de situations et d'études extrêmement complexes. Je ne puis tout dire parce que l'idée pourrait être recueillie par l'Algérie et surtout par l'Italie qui la gâcheraient. Et ce serait dommage pour la Tunisie qui est le mieux placée pour en enrichir sa viticulture.

Tout ce que je puis dévoiler

c'est qu'il existe un vin de très grande consommation et très cher dont une législation étrangère irrévocable a paralysé définitivement la culture. La Tunisie grâce à son climat et aux propriétés rares de son raisin, que j'ai des motifs pour ne pas définir, peut seule relever une situation compromise. J'aurais donc réuni au dehors et à mes frais, les groupes qui ont intérêt à acheter par contrats de plusieurs années. Ensuite la besogne au point, j'aurais invité les viticulteurs tunisiens à se syndiquer avec mes groupes.

L'intérêt eut-il primé chez ceux-là leurs préjugés inanes ?

J'ose le croire pour eux. Ils n'eussent boudé que contre leur ventre.

Le seul patriotisme

— C'est je crois le bon m'avait fait envisager les colons. Car vous devriez bien que mes groupes acheteurs n'eussent eu qu'à venir planter eux-mêmes et produire à 10 et au plus 13 francs, au lieu d'acheter à 100 francs. Or mon système consistait précisément à les en empêcher pour laisser les colons français maîtres de la situation.

— Et votre bénéfice ?

— Oh ! une redevance modique sur les contrats. Je m'en contentais. Mais je ferai l'affaire en petit, pour moi, seul, avec un colon intelligent, si je ne reprends pas le journal. Quoi qu'il en soit, la viticulture est en Tunisie, telle qu'elle, une grosse erreur économique. Elle s'est bornée à imiter l'Algérie ce qui était déroger à l'aristocratie de son climat et de son sol incomparables. C'est planter des navets en pays d'ananas.

Et les légumes ?

on en a bien ri aussi

— Les légumes ? mais je ne divague pas du tout. Je connais mon Londres et les besoins de sa consommation sur le bout des doigts. J'avais le concours assuré d'anglais entrepreneurs et riches prêts à marcher. Vous ne savez donc pas que l'affaire des premiers aurait valu à Tunis le service quotidien des bateaux et que seules les primeurs peuvent le provoquer ?

— Et pourquoi pas Paris ?

— Paris est trop voleur pour les pauvres diables d'ici. Il leur faut planter et semer sur commande, argent en banque.

— Mais je crois que vos projets agricoles auraient trouvé de l'opposition auprès de la Direction de l'Agriculture. Elle aurait vu en vous un rival.

— Si elle l'avait vu elle l'aurait eu pour sûr. Elle aurait d'abord fourni la preuve qu'elle se mêle de ce qui ne la regarde pas. C'est tellement drôle que je n'aurais parlé d'elle qu'en vers.

— Et votre souscription ?

— Couci couça. J'ai des offres et des combinaisons variées en train.

— Et les arabes ? Ah ! vous vous en êtes fait un tort avec le

« Pauvre burnous »

Mais je n'ai fait que m'inspirer du noble exemple de mes adversaires arabophobes eux-mêmes. N'est-ce pas le *Promeneur* qui a fermé ses colonnes à un français, — votre serviteur — pour les ouvrir à un indigène contre ce français à qui il coupait la réplique ? N'est-ce pas le *Promeneur*, ennemi de l'Ouzara qui a accueilli l'apologie de cette institution, de la plume de M^r Bouhageb ? Ne

sont-ce pas mes adversaires qui ont créé le précédent de faire envoyer un français en correctionnelle par un indigène, pour injures et diffamations ? Notez que je ne conteste nullement le droit des arabes à notre conception de l'honneur. Encore ne doivent-ils l'acquiescer que moyennant renonciation à certains sentiments contraires aux nôtres. Or on leur a fait cadeau de ce droit sans contre-valeur. La gaffe est irréparable. Et je trouve amusant que les fomentateurs d'une rancune indigène contre un français blâment celui-ci d'une parole émue pour leurs protégés.

Et qu'on ne vienne pas répondre qu'ils n'ont vu en moi que le juif. Ce serait la fable des moutons comptant avec les loups contre les chiens. Bêtise de plus, car les arabes ne leur demandent pas leur permission pour ne voir en moi que le français et exploiter le cas. Et puis

Juif pour juif

je le suis moins que le *Promeneur* qui est sciemment client et correspondant de l'agence juive par excellence, l'agence nationale, boîte à juifs de sacristie des caves aux combles et dont le vingt et un vingt-huitième des actions appartient à Bernard Lazare. Je défie le *Promeneur* de recevoir de cette agence ou d'y faire passer une seule nouvelle désagréable aux juifs de Tunis ou de Paris. Et M. Candas le sait bien, je le lui ai dit le 14 ou le 15 novembre au soir, ce qui ne l'a pas empêché de faire sa mijaurée antisémite quatre jours après. Vous pensez si je me suis torturé. Je ne lui en veux pas, parce que tant que ça n'a dépendu que de lui, il s'est conduit en bon et galant confrère et je retiens mieux les bons procédés que les défaillances.

— Mais franchement n'avez-vous pas songé quelque peu aux juifs ?

— Aux juifs ? Mais je ne m'en suis occupé jadis qu'en

Révolutionnaire isolé

exhortant les masses exploitées, grugées et trahies par leurs propres chefs à les envoyer paître. Depuis j'ai tout lâché pour n'y plus revenir. Mais quant au reste, je suis la bête noire de la haute bande. La preuve en est, qu'ici, c'est la haute juiverie, que je n'avais jamais tant vue depuis le Sinaï et que je ne fréquente d'ailleurs pas, qui m'a le plus tiré dans les jambes. Ah ! oui ! Je puis me dire le seul qui s'étant occupé de ces questions, n'ait jamais mangé du pain consistorial juif. Et je connais force chrétiens qui n'en pourraient dire autant.

— Qu'avez-vous contre

Le barreau ?

— Des avocats autorisés m'avaient offert leur concours — naturellement intéressé — contre l'Ouzara. Moi, je ne voulais que gagner mon affaire Didi — sauf en cas de perte à me payer sur la bête, — c'est à dire à élever le débat sur l'institution même, en marchant avec et pour le barreau. C'est eux qui s'étaient offerts car moi étranger, je ne soupçonnais même pas l'existence de la question fondamentale. Ne voilà-t-il pas qu'à la première alerte, — l'histoire de la *Dépêche Algérienne*, — tout ce monde de la dédale comme des lapins et ne revient que pour me tomber dessus ? Je l'ai trouvée acerbe. Ils ne sont tout de même pas malins ! A cette heure ce serait chose faite. On m'a accusé d'avoir dit qu'en six mois j'aurais aboli l'Ouzara. La preuve que c'est inexact, c'est que si je l'avais dit, j'aurais dit trois mois. Et j'ai démontré à M. Berge lui-même comment je m'y serais pris. Et sauf respect ça lui en a bouché un coin.

Bonnier-Ortolan ?

— Oh ! celui-là ! C'est tout un ro-

(1) — Les conversations rapportées ici n'ayant eu lieu que jeudi dernier, nous avons été dans l'impossibilité matérielle de les publier dans le dernier numéro.

(2) — Nous publierons ce savoureux morceau de littérature dans un autre numéro.

man. Il a une telle façon d'opérer que ça lui en a fait pousser des durillons sur les joues.

— Mais que vous a-t-il donc fait de si grave ?

— Il m'a massacré l'affaire Didi de propos délibéré. Il était venu de Paris pour la faire finir en *cadavre* par ses intrigues et ses cabales. J'ai eu beau lutter — que voulez-vous ? on s'échine et il faut toujours finalement livrer son travail, ses plans, ses pensées les plus secrètes à l'avocat. Dès qu'il les prend à son compte vous êtes perdu. Bonnier a suborné Didi. Il l'a conduit chez quelqu'un pour lui faire mettre le marché en mains ; ou me lâcher brusquement ou perdre son procès. Didi a obéi sans me prévenir. Je n'ai connu le complot que vers le 15 février. Mais alors d'une façon sûre, — alors que j'étais déjà lâché depuis le 17 décembre au matin, onze heures, et qu'on me laissait continuer à agir et lutter jusqu'au 30 décembre. La défection se révéla le 2 janvier sous des prétextes fallacieux ce qui me mit la puce à l'oreille. Les dessous de cette histoire sont des moins ragoutants.

— N'est-ce pas Bonnier qui vous a lancé sur

M. Léal ?

Qu'aviez vous contre lui ?
 — On ne me lance, ni je ne me lance et je n'avais rien de personnel contre lui, sans quoi je n'aurais justement pas prononcé son nom, estimant qu'un journal n'est pas la propriété de son directeur, mais un bien public. Non ! la vérité est que la naissance de la *Voix* a coïncidé avec l'affaire des deux jeunes arabes incarcérés pour avoir été surpris avec des françaises et dont M. Bonnier était le défenseur, donc placé pour me renseigner. Sur ce fait précis et un principe, on pouvait partir. Ajoutez à cela la volupté française à pouvoir *houspiller* le guet — et vous aurez toute la philosophie de ces croquignoles.

— On croyait que c'était pour vous avoir fait filer.

— Oh ! vous m'humiliez ! on est plus parisien que cela ! N'ai-je d'ailleurs pas écrit à l'époque que ce n'était même pas la faute de M. Léal ? Du reste, dès le troisième numéro pour lequel de la copie qui devait parler de tout autre chose est venue en dernière heure faire encore triple et quadruple emploi, j'avais décidé d'y couper court, pour de purs motifs de variété, tant l'idée d'une campagne suivie était loin de mon esprit. Au surplus, les questions de personnes, même des fonctionnaires auraient fini par disparaître totalement du journal. Mais on ne fait pas toujours ce qu'on veut, surtout quand on est seul et aussi déplorablement entouré que nous l'étions M. Le Rouge et moi.

— Mais Bonnier n'était-il pas

La cheville ouvrière

du journal ?
 — Jamais de la vie et j'ai même brutalement mis le hola ! dès le début, à ses velléités d'accaparement. Il y a eu des scènes même violentes. Si je n'étais laissé faire, le journal se fut embarqué dès le premier numéro dans des campagnes extrêmement scabreuses. Ça l'a beaucoup espacé.

— Et tous vos autres rédacteurs, existaient-ils ?

— Parfaitement, soit en noms réels ou sous des pseudonymes. J'avais ici mon ami

Gustave Le Rouge

écrivain et poète exquis et caractère d'une rare noblesse, — c'est justement un ami de collège de M. Angelloz qui dans le *Promeneur* lui a fait la farce de l'appeler *violent et judaïsant*. Ensuite j'avais ma rédaction parisienne qui augmentait tous les jours en nombre. Au bout de dix à quinze numéros j'aurais eu de quoi faire la *page* aux premiers journaux de Paris.

— Excusez du peu ! aurait dit Ros-sini.

— Mais pas du tout !

Les journaux de Paris

à peu de choses près, ne sont que des boutiques d'affaires véreuses ou des antres de sectarisme bête à pleurer. La pensée généreuse, les idées vécues et souffertes, les seules fécondes. les désertent pour se réfugier dans les revues. Et la formule du journalisme parisien agonise et il en crève. L'affaire Dreyfus lui aura porté le coup de grâce mérité.

— Et c'est de Tunis que vous auriez eu l'illusion de donner le ton ?

— Assurément ! de Tunis mieux que de Paris même. Toutes les grandes vérités ont aussi une valeur locale.

Et puis Tunis réclame une formule de journalisme sans analogie avec celle de Paris ou d'ailleurs, très supérieure à elle et infiniment plus difficile à pratiquer. Il faut donner ici la substance de tout ce qui se passe dans le monde. Il y a de quoi tirer à quinze mille — quelque sourire que ce paradoxe puisse provoquer. Le journalisme novelliste et d'information pure est un préjugé moderne destiné à s'évanouir.

La polémique, l'opposition sont de sales métiers, et d'une littérature toujours inférieure. La doctrine abstraite est morte depuis la Restauration. La formule nouvelle c'est la grande action politique et sociale par les intérêts immédiats et la littérature. Et cela à l'exclusion de tout concours gouvernemental.

— Alors quoi ?

Un Etat dans l'Etat ?

— Que croyez-vous donc dire de si monstrueux et de si horripilant par là ? Etat dans l'Etat ? mais tout dans un Etat s'organise en Etat pour devenir l'Etat lui-même. Tous les partis n'aspirent qu'à devenir le tout. Que vous preniez les jésuites, les francs-maçons, les socialistes, les juifs, les révolutionnaires et les anarchistes eux-mêmes — nul n'en répudie l'ambition ? Mais c'est tous les jours qu'on voit un seul homme devenir l'Etat. C'est tantôt Rochefort, tantôt Gambetta, tantôt Drumont, tantôt Jaurès, tantôt Gohier, etc. Tous ces engouements, toutes ces popularités ne sont que des royautés successives surplombant les gouvernements réels. Seulement elles sont éphémères, faute d'être nationales dans le sens noble du mot. L'Etat dans l'Etat c'est l'essence même de la vie, ainsi...

— Mais en Tunisie ?

— ... Laissez moi poursuivre. Ainsi lorsque le corps humain s'est formé de sa première cellule il y a eu lutte pour la primauté entre les divers groupes de cellules. Ce sont les cellules devenues plus tard cérébrales qui l'a emporté. Mais ça aurait pu tout aussi bien être celle des pieds. La preuve en est que la lutte continue acharnée entre les organes, et que le cerveau a beau être le gouvernement officiel de

Notre Régence physiologique

on n'en voit pas moins des humains gouvernés uniquement — les goinfres par l'estomac, les mélomanes par l'ouïe, les escrimeurs par leur poignet — et presque tout le monde... oh ! alors ceux-là ce n'est pas par là tête. — Eh bien ! à qui revient le gouvernement, n'est-ce pas à l'intellect ? et qui vous prouve scientifiquement que la Tunisie est sous la domination de la seule intelligence ?

— J'ai assez payé de ma personne pour prouver le contraire.

— Question de méthode. On ne prouve bien que par des créations positives. En politique,

Combattre c'est soutenir.

Et plus l'agression est violente, comme dans le terrorisme anarchiste, plus le gouvernement en est consolidé. Sous ce rapport j'ai toujours admiré les jésuites, qui d'ailleurs sont bien dégénérés aujourd'hui ; ils pataugent. Mais pour en revenir à la Tunisie, croyez moi, c'est le plus joli terrain à idées qu'on puisse imaginer. Plus je l'étudie plus s fortifie ma conviction. Il n'y a pas de conception, aussi élevée, aussi vaste soit-elle, qui ne puisse trouver ici son application. Et un journal bien compris peut tout faire sans le secours de personne.

— Sauf de l'argent.

— C'est sous-entendu. Tout coûte. Il n'y a que la mort qu'on ait pour rien — et encore nous coûte t-elle la vie.

— Que pensez vous d'un

Syndicat de la presse

tunisienne ? J'ai justement la lettre d'un lecteur qui le préconise.

— Eh ! eh ! allez vous me faire pontifier ? De quel poids peut être mon opinion auprès de la presse tunisienne ? On ouvre les colonnes à un confrère étranger, puis les lui ferme au nez sans crier gare ! On publie de lui de prétendues conversations sans son autorisation écrite, ce qui est déjà tunisien avant tout examen d'authenticité. On ne le traîne dans la boue que quand on le sait sans défense. Et chaque fois que les imprimeries verrouillent leurs portes à mon approche, c'est une danse du scalp autour de l'excommunié. Or il n'y a pas d'association possible sans une idée morale fondamentale. Et quelle morale peut-être compatible avec ces mœurs-là ? Mais moi avec toutes les misères que l'on m'a faites, si je

voyais n'importe qui, MM. Candas, Tridon, Lecore-Carpentier, de Carnières, Omessa même, ou autres, victimes de leur état de journaliste, mais je n'hésiterais pas un instant à entrer dans la fournaise pour les défendre ! Car on n'exerce pas une profession sans être jaloux de ses droits et de son prestige. Avant donc de fonder le syndicat, il faut édifier sa morale future en discuter publiquement les principes.

— Il y a des divergences plutôt commerciales en dessous.

Morale ! morale !

C'est faute de morale qu'on se porte ombrage en affaires. Au lieu d'en élargir le champ commun, chacun ne cherche qu'à étendre le sien sur celui du voisin. Plus la presse sera solidaire plus elle augmentera sa publicité. C'est la seule filière. Du reste si vous ne prenez les devants bien vite, vous allez voir un beau matin

Des journalistes et des imprimeurs de Paris

qui vont vous faire voir du pays. Je ne vous dis que ça !

— Par vous ?

— Oh ! du tout. Mais j'ai fait pénétrer la *Voix* dans bien des milieux et l'on a vu tout ce qu'il y avait encore à faire à Tunis en journalisme. Et ceux que j'aurais eus comme collaborateurs à Paris, ne révent plus, maintenant que l'on a étouffé la *Voix*, que de venir lui succéder ici. Ah ! on a fait de la belle besogne en me calomniant ! *Il meurt un chien, il nait vingt loups* dit le proverbe.

— C'est qu'on voulait

Vous faire partir

— Comment, on me traite de turc à more et l'on ne sait pas que l'entêtement des turcs est proverbial chez les mulets ?

— Et que faites vous en ce moment ?

— Peuh ! Je me réserve en abattant de la copie un peu sur toutes les questions tunisiennes et autres. Quel pays admirable pour travailler ! J'étais arrivé ici anéanti par un deuil, intoxiqué par une année de laboratoire et comptais me reposer. A peu de chose près j'y ai réussi. Sur ce l'entretien prit fin.

Le gouvernement vient de déposer sur le bureau de la Chambre des députés un projet de convention des railways tunisiens.

De cette façon le parlement français n'aura plus à s'immiscer dans les questions de nos chemins de fer et nous pourrions construire les lignes qui nous plairaient sans avoir besoin de l'autorisation du parlement français.

Nous faisons des vœux pour qu'aucune entrave ne soit apportée à la discussion de ce projet et qu'un vote vienne bientôt nous rendre notre liberté d'agir à notre guise.

Opinion libre

La morale d'une polémique

L'affaire Bellot-Lecore est à son déclin ; on peut même dire qu'elle est enterrée, grâce à l'intervention d'amis communs.

Et il y a gros à parier que cette équipée se terminera par un : « embrassons-nous, Folleville » du plus agréable effet.

Aussi, pourrait-on avec raison nous accuser de ne pas suivre l'actualité de bien près si nous ne prenions sur nous d'affirmer que ce n'est précisément pas de la polémique Bellot-Lecore qu'il s'agit

Personnellement, nous sommes ennemi irréductible de toute immixtion intempestive sur le terrain et dans les affaires d'autrui.

Lecteur qui te délectes de notre charmante prose, si, passant dans la rue la vue d'un attroupement attire ta curiosité de badaud et te fait l'augmenter de ta personne ; si, au beau milieu dudit attroupement, tu remarques deux braves gens en train de se chamailler ferme, et de se prouver réciproquement, l'excellence de leurs arguments ; si, ton tempérament peu batailleur te fait intervenir, et ériger en arbitre et en séparateur ; avoue

ingénuement que les adversaires de tout à l'heure, soudain réconciliés, déverseront de concert le trop-plein de leur rancune inassouvie sur toi, importun conciliateur, et te feront amèrement regretter, à bras raccourcis, tes louables intentions.

Alors, désabusé, tu jureras tes grands dieux de laisser tous les belligérants, présents et à venir, s'administrer les plus touchantes raclées, sans intervenir autrement qu'en spectateur bienveillant et marqueur de bons coups.

Les exemples prouvant qu'il faut garder l'indifférence devant les *barouffes* les plus sanglantes ne manquent d'ailleurs pas. Voyez Nicolas II. De quels sarcasmes et de qu'elle ironie les journaux de tous clans et de tous pays ne l'abreuvent-ils pas depuis son initiative pacificatrice.

Et la satire n'est pas près d'en finir avec le fameux autant qu'impuissant congrès de la Haye,

Voyez l'excellent M. de Carnières : ayant voulu faire montre de son amitié pour l'un des combattants dans le différend Bellot-Lecore, il s'attire les foudres du second adversaire.

Et M. Lacroix, donc ? Pour avoir défendu M. Bellot ne se voit-il pas décerner le reproche, tout gratuit, de payer en nature un tribut de reconnaissance à une publicité imaginaire.

Que veniez-vous donc, messieurs, faire en cette galère ?...

Devant de tels exemples, on comprend notre réserve et la sainte prudence qui nous fait ne pas nous immiscer dans cette question.

Ou plutôt oui. Nous nous en occuperons, mais tout juste pour en tirer tels enseignements moraux qu'elle comporte... si elle en comporte.

Et d'abord, les propriétaires et directeurs de journaux croient-ils qu'ils peuvent, en toute liberté, encombrer leurs colonnes de polémique personnelle, et en faire le champ-clos de leurs zizanies ?

Une telle copie ne peut intéresser que les adversaires, modernes belluaires chez qui la plume fait office de glaive. C'est à peine si les amis la lisent sans bâiller

Il nous souvient de certaine phrase d'un journaliste de profession — Maurice Talmeyr, croyons-nous — qui exprime, en peu de mots, la règle immuable de toute bonne feuille : « Ce n'est pas le journal qui fait le lecteur : c'est le lecteur qui fait le journal. »

Devise éminemment vraie et que tout périodique qui se respecte devrait porter en manchette permanente.

A plus forte raison lorsque c'est un quotidien, une feuille qui se dit d'informations sûres et rapides : ses confectionneurs doivent alors songer avant tout à en donner des plus authentiques possibles, et de triées sur le volet ; que les dépêches du service télégraphique ne sentent en rien le canard ; qu'avant de se dire bien informé et de le crier sur les toits, on le soit de fait, et non de conviction personnelle : tels doivent être les soucis primordiaux de tout bon publiciste.

En admettant que M. Lecore-Carpentier ait eu à relever dans la carrière de M. Bellot — pris en tant qu'homme public — certains errements ou actes blâmables ; en admettant que M. Lecore ait en mains les preuves patentes et tangibles de ce cas pendable ; en admettant

tout cela, M. Lecore devait en faire dans son journal le moins de bruit possible : juste assez de quoi se faire assigner et prouver devant les officiants de Thémis l'authenticité de ce qu'il a avancé.

Quant à M. Candas, il aurait dû se borner à annoncer dans sa feuille que M. Bellot envoyait son diffamateur devant la juridiction compétente, et à mentionner l'arrêt des juges.

Au lieu de cela, qu'a-t-on fait ? On a rempli les colonnes des deux quotidiens d'un amas de *j'accuse* à la Zola, et de catégoriques démentis toujours renouvelés.

On s'injurie et on alla sur le pré....

Et de tout cela, la presse tunisienne sort avec un renom de combativité immérité, aujourd'hui renommé dont elle se serait fort bien passé et qu'elle aurait pu éviter avec un peu plus de tact et de circonspection.

Sera-ce là une leçon pour l'avenir, et l'ère des vaines polémiques est-elle close ?

Comme il n'en coûte rien d'espérer, espérons-le.

X....

Félicitations à M. Pichon

Dès que nous avons eu connaissance du dépôt du projet des chemins de fer tunisiens sur le bureau de la Chambre des députés nous nous sommes empressés de passer la dépêche suivante à M. Pichon :

Pichon — Résident Général, affaires étrangères — Paris.

La « Petite Tunisie » vous félicite dépôt projet railways qui, avec suppression cautionnement, journaux accentuera réception cordiale.

Sentiments distingués
Lacroix

Ce télégramme a été remis à M. Pichon le 19 mars à 4 h. 23 m. du soir.

Nous espérons que M. Pichon voudra bien ne pas retourner à Tunis sans nous apporter la nouvelle du retrait du cautionnement.

Nos Echos

A propos d'une histoire intime racontée par la *Dépêche*, son confrère quotidien naturellement la dément, c'est dans l'ordre.

Il ajoute :
Si l'autre quotidien se met à nous entretenir de tous les collages, lâchages et replatages du monde et du demi-monde ça n'en finira plus.

Sévère mais juste, confrère. Et c'est ce monde qui prétend nous régenter, n'est-ce pas un comble ?

— 0 —

Assagi

On a sans doute encore présente à l'esprit la folle équipée d'un imprimeur de Tunis, M. Elias Lellouche, et le tapage qu'il mena autour d'un mot de notre excellent avocat M^e Dasconaguerre.

On se souvient que ce n'est que grâce à l'intervention d'amis communs, dont nous-même, qu'il dut ne pas payer les dommages de 2000 francs que les juges lui infligèrent pour son acte.

M. Lellouche s'est sans doute assagi puisqu'il a maintenant une excellente situation à Bizerte près de M. Lafitte, et que mercredi dernier on y a célébré sa noce avec M^{lle} Haccoun.

Allons, tant mieux... et mieux vaut tard que jamais... et félicitations.

— 0 —

M. Galtier, de l'Indépendant, vient de perdre son père, âgé de soixante et onze ans.

Puissent les compliments de condoléance que nous adressons à M. Galtier atténuer les douleurs que ce décès lui cause.

RESTAURANT A LA CARTE
Déjeuners à 2 fr. 50. — Diners à 3 fr.
M. GUICHARD recommande au public sa cuisine très soignée et sa cave de 1^{er} ordre.

G^{DE} BRASSERIE MAXÉVILLE

BIÈRE GRANDE MAXÉVILLE
Hors concours Exposition Universelle 1900
Président du Jury

TUNIS — Rue Amilcar et Rue Hannon — TUNIS

EXPEDITIONS A L'INTERIEUR
EN FUTS, BOUTEILLES & BOC

SPECIALITÉ DES PLATS DU JOUR

M. S. Lasry, l'agent bien connu de la C^{ie} Prince-Line à Tunis, vient de perdre son fils Sammel, âgé de trente-deux ans. Nous prions M. Lasry de croire à la part que nous prenons à sa douleur en cette malheureuse circonstance.

Si Ali Bouchoucha directeur de la feuille Arabe *El-Hadira* vient d'être nommé officier dans l'ordre du Nichan.

A quand le commandorat ?
Félicitations.

Nous adressons nos cordiales félicitations à MM. Lefèvre et Fouquet pour le beau résultat de dimanche. Les électeurs, contrairement à ce que l'on pensait, sont allés en grand nombre aux urnes.

Notre correspondant de Souk-el-Arba nous apprenait la semaine dernière que, grâce aux intrigues du contrôleur Camussi, le punch que la population se proposait d'offrir à M. Courty, contrôleur suppléant envoyé à Gafsa, n'avait pas eu lieu.

A Kairouan, M. Advier n'assistait pas au punch offert à son contrôleur suppléant nommé à Souk-el-Arba!

Pleins de soins pour leurs collaborateurs ces bons contrôleurs!

La *Dépêche Tunisienne* annonce ses prochaines transformations touchant la partie matérielle. Une machine linotype remplacera les ouvriers leveurs de lettres.

Tout cela est bel et bon, confrère, et nous vous adressons nos sincères félicitations à ce sujet. Mais avez-vous songé au sort des typos que votre amour du progrès va jeter sur le pavé?

Toute médaille avant son revers; espérons que vous voudrez adoucir la rugosité du revers que nous vous signalons.

Si l'on veut fumer d'excellentes cigarettes, les *Macédoine* et les *Diana* n'ont pas leurs rivales. Qu'on se le dise.

Chronique locale et régionale

Metlaoui

Le gouvernement tunisien a envoyé dans notre localité, depuis le 1^{er} janvier, deux agents des contributions diverses chargés de la perception du droit des mahsoulats, et par contrecoup, réussi à faire augmenter le prix des denrées.

N'aurait-il pas mieux fait, avant de faire payer le droit de 4^{fr},80 aux contribuables, de commencer par

donner de l'eau aux acquéreurs de ses terrains, pour y bâtir et pour boire? Ne devrait-il pas aussi instituer une police ou une gendarmerie afin d'assurer la vie de braves gens souvent compromise, surtout les dimanches par l'intrusion et les folles équipées, des Siciliens et des Kabiles employés dans les mines (près de 1200) qui blessent les Français débitants et cassent leurs cantines?

Pareil fait est déjà arrivé dimanche au café de la Gare où un groupe d'Italiens, à l'heure qu'il est en fuite, lardèrent à coups de rasoir et de tempérimo les employés de la buvette... Nous osons espérer que le Gou-ver-ne-ment daignera nous donner satisfaction sur ce point, et l'en remercions par avance.

Les **Établissements Orosdi-Back** ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle que lundi 24 courant, et jours suivants, aura lieu une grande exposition et mise en vente des nouveautés de la saison.

Par suite des achats considérables faits pour leurs nombreuses succursales, les *Etablissements Orosdi-Back* sont à même de vendre tous les articles de première fraîcheur, à des prix exceptionnels de bon marché.

Concours musical et Fêtes de Bône

A l'occasion du concours international de musique qui doit se tenir à Bône les 30, 31 mars et 1^{er} avril prochain et des Fêtes qui auront lieu dans cette ville du 27 mars au 8 avril, la Compagnie Bône-Guelma et prolongements fera délivrer dans toutes les gares de son réseau, aux voyageurs qui se rendront individuellement à ces fêtes, des billets d'aller et retour, de toutes classes portant réduction de 40 %, sur les prix du tarif général.

HUNYADI JANOS

La meilleure eau purgative naturelle

GRAND HOTEL MAXÉVILLE

TUNIS - 12, rue de Constantine, 12 - TUNIS

Maison de luxe et de premier ordre
Chambres depuis 2 fr. 50, sans repas; de 7 fr. 50 à 9 fr. 50, tout compris, avec repas pris selon désir à la *Brasserie Maxéville*.

RAYMOND VALENSI

Ingénieur-Architecte
22, rue de Russie, 22
Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc.
Plans, Projets, affaires à forfait

MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS

Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881
BUREAUX : 12, Rue de Hollande

A VENDRE dix obligations tunisiennes à 495 francs net.
S'adresser au bureau du journal de 9 à 11 heures.

Docteur M. Cardoso, chirurgien titulaire à l'hôpital italien spécialiste pour les maladies de l'oreille, du nez, de la gorge, reçoit tous les jours, de une heure à deux heures, rue Hannon, n^o 2.
Traitement spécial des végétations adénoïdes. Intubation dans le croup et la diphtérie.

Institut Dentaire

Pierre LESCOT
Chirurgien-Dentiste
Place de la Résidence, Entrée I, Rue de Rome

TUNIS-HOTEL

12, rue d'Italie, 12
Em. GIRAUD, propriétaire
GRAND RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE
Service à la carte et à prix fixe
Salons pour Familles
Spécialité de Conserve de Glaciers et de Fruits
MÉDAILLE OR ET ARGENT

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbicides cicatrisantes qui ont valu au **Coaltar Saponiné Le Beuf** son admission dans les hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.
Le flacon 2 fr. les 6 flacons 10 francs dans toutes les pharmacies.
Se défier des contrefaçons
Dépôt: Pharmacie NEE

AGENCE AGLOT

1 bis, rue Es-Sadikia
SERVICE DES BAGAGES
EXPEDITIONS
Camionnage et Transit

OMEGA

Montre de Précision
OR, ARGENT, ACIER, NICKEL
Paris 1889
Hors concours Membre du Jury
Genève 1896
Médaille d'Or
Bruxelles 1897
GRAND PRIX
Grand Assortiment de bijouterie joaillerie, bijoux, arabes. Décorations et insignes français et étrangers. Choix complet d'Orfèvrerie "Bou-lenger".

D. LADISLAS, Horloger-Bijoutier
4, Avenue de France — TUNIS

Le gérant : **EM. LACROIX**
Imprimerie de la *Petite Tunisie*

GRAND HOTEL DE FRANCE

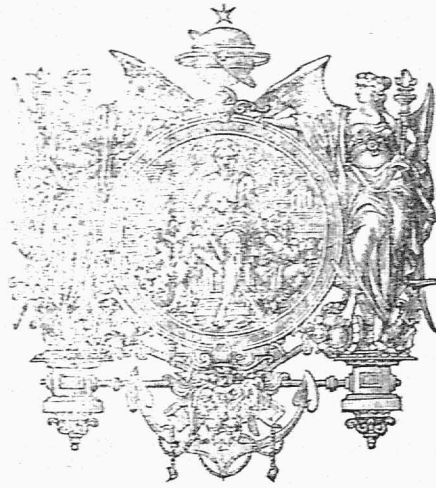
Place de la Kasbah
GAFSA

Se recommande aux touristes et voyageurs pour son confort et sa bonne cuisine.

Spectacles et Concerts

Folies-Bergère

DIRECTION : PELLAZA-MERTILLO
11, Rue de Constantine, 11
Anciennement Alcazar
Tous les soirs grand concert par toute la troupe.



CRÉTÉ ET C^{IE}

à Crétéville

VINS BLANCS ET ROUGES
en gros, demi-gros et détail
Adresser les commandes à Crétéville

A vendre très bon fourrage
prix 7 francs le quintal
Paille 3 fr. 50 le quintal rendu Tunis

A vendre à St Germain un lot de terrain bien situé et bon terrain, complanté d'arbres.
Sad, au bureau du Journal.

LE MONDE

C^{ie} Française d'Assurances sur la Vie et contre l'Incendie
SIÈGE SOCIAL :

Paris, 16, rue Le Pelletier, Paris
(sous le contrôle de l'Etat)

VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates, différées et de survie. — Nues propriétés, etc.

INCENDIE. — Assurances d'immeubles, fermes, mobiliers, marchandises. — Assurances contre la foudre et les appareils à vapeur. — Contre le recours des locataires. — Contre les risques locatifs et les risques du voisinage.

Les polices de la Compagnie **LE MONDE** sont acceptées par le **Crédit Foncier de France**. S'adresser pour tous renseignements, à **M. G. ATTIA**, agent général et inspecteur de la compagnie à Tunis, 25, avenue de Paris.

GRANDE BOULANGERIE-PÂTISSERIE-CONFISERIE

A LA LUNE

MAISON FRANÇAISE

PAINS VIENNOIS, CROISSANTS ET BRIOCHES

Spécialité de pièces-montées, croquettes-nougats. Gâteaux sur commande pour mariages, baptêmes etc., etc. Confiserie fine

TUNIS - 20, RUE D'ITALIE, 20 - TUNIS

ÉLIXIR, POUDRE et PÂTE

DENTIFRICES

des RR. PP.

BÉNÉDICTINS

de **SOULAC**

A. SEGUIN, BORDEAUX

MEMBRE du JURY, HORS CONCOURS

Exposition Universelle Paris 1900

MODÈLE du FLACON

Dépôt, pour la Tunisie, Tripoli et Malte, **M. AVICE**, place du Tribunal, Tunis

Grands Magasins de Nouveautés

LES GALERIES PARISIENNES

VENTE AU COMPTANT

PRIX FIXE

VENTE PAR ABONNEMENT

SEMAINE DE PAQUES

Dimanche 23 mars et jours suivants

Grande mise en vente de plantes naturelles d'appartements

EXPOSITION

de CONFECTIONS POUR DAMES, PREMIÈRE COMMUNION, FILLETES ET GARÇONNETS

RECOMMANDÉS. — Nos ateliers de couture, corsets sur mesure, modes, tailleurs pour hommes et pour dames, chemises sur mesure pour hommes, chaussures pour hommes, dames et enfants.

N. B. — Tout client peut se rendre compte par lui-même de la composition de sa commande, toutes nos marchandises étant coupées et confectionnées dans nos magasins mêmes.

DROGUERIE, PRODUITS CHIMIQUES

Peintures et Fournitures pour Machines
MAISON FONDÉE EN 1890
Louis GORSSE, 14, Avenue de Carthage — TUNIS

DATTES MANDARINES

Et autres produits tunisiens
Colis-postaux pour tous pays

MAISON : E. TOUZE, 20, RUE D'ITALIE — TUNIS

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

Société Anonyme ; Capital 25.000.000 entièrement versés

Succursale de Tunis, Avenue de France

La Compagnie Algérienne fait l'escompte et le recouvrement du papier de commerce sur l'Algérie, la France et l'étranger.
Elle délivre des chèques et Lettres de Crédit sur tous pays ; se charge des ordres de bourse et de l'encaissement de tous coupons.
La Compagnie Algérienne reçoit à Paris et dans ses succursales des fonds en dépôt. Elle paie aux déposants un intérêt variant de 1 à 3 0/0 l'an.
Elle délivre des bons à 1 an rapportant 3 0/0 ; à 2 et 3 ans rapportant 3 1/2 0/0 ; à 4 et 5 ans rapportant 4 0/0 (net des impôts actuels).
Ces bons sont au porteur ou à ordre et peuvent s'endosser.

Banque de Tunisie

Société Anonyme — Capital 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis

OPERATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Encaissements et recouvrements. Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. Dépôt à vue et à échéances fixes. Garde de titres. Paiement et escompte de coupons. Reports. Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. Emission de chèques et lettres de crédit sur tous pays. Souscriptions — Emissions.

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie

Société anonyme. Capital : 30 millions

Succursale de Tunis : 8, rue Es-Sadikia
Agences à Sousse et Bizerte

Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres, encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit.
Dépôts à vue et à échéance fixe : à vue, 2 %, 6 - mois, 2 1/2 - un an, 3.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX, GABÈS

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.

DEPÔTS A VUE ET A ÉCHÉANCES FIXES
A vue, 2 % - de 6 mois à 1 an 2 1/2 % - de 1 an jusqu'à 18 mois 2 1/2 % - de 18 mois jusqu'à 2 ans 3 % - de 2 ans au delà 3 1/2 %

LOCATION DE COFFRES-FORTS
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.

Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de Cinq Francs par mois

MAISON DESPÉROUX

FONDÉE EN 1888
à El-Afrane (banlieue de Tunis), carrières du Djebel-Carrouba

FOURS A FEU CONTINU
Chaux hydraulique, Chaux en pierre

PLÂTRE
— « Pierre à bâtir et Pierre de taille » —

BRICQUETERIE DE PREMIER ORDRE
Briques plates et creuses. Pavés et dalles

Pour les commandes s'adresser 12 Avenue de Carthage, et à son usines à El-Afrane, banlieue de Tunis.

DOMAINE DE POTINVILLE

P. POTIN, propriétaire

CHAUX HYDRAULIQUE

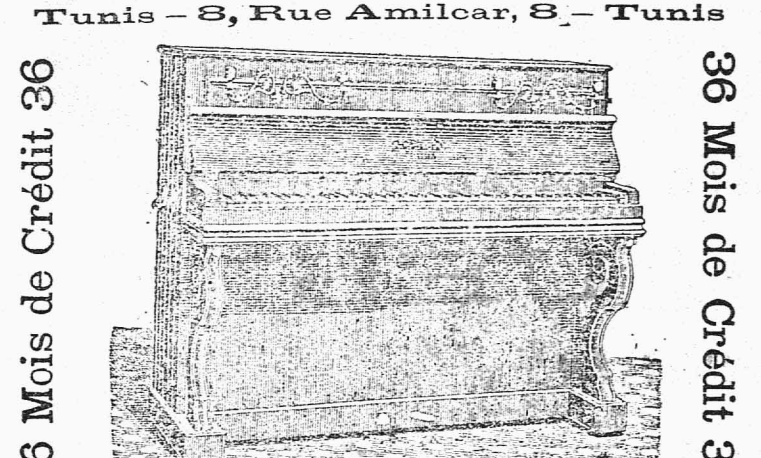
et Ciments

VENTE AU DETAIL : Avenue de Carthage

Musique, Pianos, Harmoniums et Instruments divers

M. DURAZZANO

Tunis — 8, Rue Amilcar, 8 — Tunis



Vente, Location, Echange

Accords et Réparations

SEUL DEPOSITAIRE DES PIANOS BOISSELOT

Dépôt des Editions G. Ricordi & Co.

Maison BELAISCH et GOZLAN

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Usine à vapeur au DJEBEL-LAHMAR

pour la fabrication du meilleur plâtre du pays

Usine à Vapeur à BAB-EL-KHADRA

pour fabrication marseillaise de briques de 1^o qualité

Usine à BOU-KAFFRA

pour fabrication de la renommée chaux semi-hydraulique

CIMENT, TUILES, CARREAUX, BOIS, ETC.

Adresser les commandes, 14, rue de Rome — TUNIS

ou au siège social à Bab-el-Khadra

BOIS DE CHAUFFAGE

Charbon de bois, houille

et briquettes

A. MILITTE

Magasins : rue du Maroc, ancien

Fondouk au Charbon.

TUNIS

Pasteurisation des vins

APPAREIL BOURDIL

de Narbonne

S'adresser à M. Fernand ARNAUD

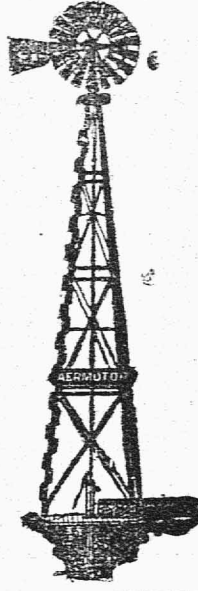
Consignataire, rue de Strasbourg

DROGUERIE, PEINTURE

HERBORISTERIE

M. CAMISON

11, rue d'Allemagne, TUNIS



"L'ERMOTOR"

EN ACIER GALVANISÉ, A RÉGLAGE AUTOMATIQUE

Agent Général : P. LECLERCQ

11, Rue-Es-Sadikia — Tunis

TERMINUS-BUFFET-HOTEL

GARE FRANÇAISE

la meilleure situation de Tunis

CHAMBRES DES PLUS CONFORTABLES

PRIX TRÈS MODÉRÉS

M. Louis FOUBERT

Courtier maritime et Commercial

TUNIS — 14, Rue Es-Sadikia, 14 — TUNIS

CAMIONNAGE — FORMALITÉ EN DOUANE

Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse

Service spécial de Déménagements

CORRESPONDANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

MAGASINS DE DEPOTS

Maison Paonessa, Artificier

22, Avenue de la Marine, TUNIS

FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES

Entreprise générale de fêtes publiques et privées

Vente et location d'illuminations et de décorations

Drapeaux et tentures de toutes nationalités

Ballons, Lanternes vénitienes, Verres de toutes couleurs,

Pains de stéarine, etc., etc.

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

ÉCURIE CHANTILLY

Tunis — Rue de Norvège — Tunis

Blanc et Mifsud

Pension de Chevaux et de Voitures

ACHAT ET VENTE DE CHEVAUX ET VOITURES

Location de Chevaux, Charrettes anglaises, etc.

Dressage de Chevaux

PROCHAINEMENT

Grand arrivage de Chevaux d'Algérie

A Vendre paire de Chevaux

paire de ponneys trotteurs, une jument, un cheval de selle et un attelage pour dame

S'adresser à l'Ecurie Chantilly, rue de Norvège

PAPIERS PEINTS, VITRAUX

La maison R. MARTIN, 17, rue de Portugal, a l'honneur

d'informer sa clientèle qu'elle vient de recevoir un grand choix

de papiers peints nouveaux dessins.

Malgré la hausse, les anciens prix sur tous les articles en magasin

seront maintenus.

Tuyaux en grés vitrifié, Appareils sanitaires, Cuvettes et

Siphons porcelains, et tous articles pour bâtiment.

VINS ET EAUX-DE-VIE DU DOMAINE DE POTINVILLE

F. BERNET

23, Rue d'Italie, TUNIS

LIQUEURS DE MARQUE LIVRAISON A DOMICILE

PHARMACIE LYONNAISE

TUNIS — 12, rue d'Italie, 12 — TUNIS

ROSSET-BRESSAND, pharmacien

VIN TONIQUE DES SUFFÈTES

a la Kola, Coca, Phosphate de Chaux

DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANIASEPTIQUES

DES SUFFÈTES

Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au public

après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitement par excellence de :

toutes les personnes affaiblies par les chaleurs. Céphaléniq, d'emploi certain, pour brûlures et

plaies excès, inflammations de la bouche.

Eaux minérales purgatives, gros et détail

Lotion végétale pour la conservation de la chevelure

Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par retour du

courrier.

GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE

ANGLAISE ET VIENNOISE

TUNIS. — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, — TUNIS

MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie

Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwiches, noir et blanc

Pain gluten. Croissants et brioques au beurre, petits pains pour thé et café

Pâtisserie de premier ordre

Vins fins et liqueurs de premier choix ; petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals

Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie

SAINT-LOUIS de Marseille.

ON PORTE A DOMICILE

GRANDE BRASSERIE GEORGES

Tenue par B. Mertillo

TUNIS — AVENUE DE LA MARINE — TUNIS

SALONS RÉSERVES — BILLARD

CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX — LIQUEURS DE MARQUE

GLACES ET SORBETS

Aux Armes de Saint-Etienne

23, rue Al-Djazira — TUNIS

Veuve C. BOURY

Armes de chasse et de tir. Articles de chasse

BICYCLETTES des premières fabriques françaises

Appareils de pesage de tous systèmes

Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances

DEPÔT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

EAUX MINÉRALES NATURELLES FROIDES

D'AIN-GARCI

Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique

SOURCE RÉGENCE

Très peu gazeuse

SOURCE PASTEUR

Gazeuse

Dépôts à Tunis :

chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers

et Marchands d'eaux minérales

Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme

des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 25, avenue de Paris

Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pasteur

que l'on désire.

Hotel-Restaurant des Négociants

9, rue Amilcar — TUNIS

PENSION BOURGEOISE — REPAS DEPUIS 1 fr. 50

Appartements confortables à louer pour familles. Chambres et salons

meublés. Pièces irréprochables. Service soigné

S'adresser à M. JACOTET, propriétaire

MAISON MODÈLE

Avenue de la Marine, 72, à côté de la Résidence Tunis

Succursale à Bizerte

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE

POUR HOMMES ET ENFANTS

Atelier spécial pour le COSTUME TAILLEUR DAMES

Coupeurs des Premières Maisons de Paris

Chemiserie-Bonneterie

DEPÔT DES USINES TORRILHON* et C^{ie}

DE CLERMONT-FERRAND

Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour liquides, gag, arrosage.

Caoutchouc pour toutes industries, vêtements indécomposables.

Le touriste pour bicyclette (breveté g. d. g.), increvable, remplaçant avantageusement le pneumatique.

S'adresser MAISON MODÈLE, 72, Avenue de la Marine Tunis

C^{ie} Franco-Tunisienne de Navigation

Siège social, 7, rue de la République, Marseille

Agence de Tunis

Services réguliers entre Marseille et la Tunisie

Le vapeur Ville de Sfax Capitaine Bousquet partira directement

pour Marseille le... 1902.

Prix des passages pour Sousse : 1^{re} classe : 30 fr. nour. et droits

de canal compris ; Pont : 11fr.50 sans nour. ; droits du canal compris

Pour fret, passages et renseignements s'adresse à l'agence de la

Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es-Sadikia, Tunis

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE

C^{ie} TOUACHE - paquebots-poste français -- Agence de Tunis

Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie,

l'Italie et la Tripolitaine et le Maroc. Transport de passagers, de dépêches et de marchandises

ARRIVÉE DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 5 heures du matin.

DE BIZERTE tous les vendredis, à 7 h. du matin.

DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax,

Mehdia, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 e.

DE PALERME, tous les dimanches, 7 heures du matin

A MARSEILLE, tous les mercredis, à 5 h. du matin,

A MARSEILLE, tous les mercredis, à 8 h. du matin.

DEPART DE MARSEILLE POUR TUNIS, tous les mercredis, à 4 h. e.

POUR BIZERTE LA COTE TUNISIENNE

et Tripoli, tous les mardis, à 6 h. du soir.

DE TUNIS POUR PALERME, tous les vendredis, à 4 h. 30 e.

DE PALERME POUR TUNIS, tous les samedis, à 4 h. soir.

DE TUNIS POUR BONE, tous les dimanches, à midi.

DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 4 h. e.

DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir,

Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 5 heures du soir.

Service réguliers hebdomadaires de Tunis, la côte tunisienne

Tripoli, via Marseille, sur Nice, Gènes, Livourne et Naples.

Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis,

3, rue d'Alger. L'Agent principal, J.-B. PÉDELUPÉ

A la Ville de Sfax

11 bis, rue d'Allemagne — TUNIS

HUILE D'OLIVE PURE EXTRA SUPÉRIEURE

Colis-postaux rendus à domicile

Tunisie..... 10 kil. 15 50

France..... 5 — 8 10